

dgac

DSAC

SECTEUR VOLTAC*



Aviation légère, ATTENTION !
Dans les secteurs VOLTAC publiés, des hélicoptères militaires s'entraînent à moins de 150 m du sol.
Renseignez-vous avant de décoller.

***Secteur VOLTAC** : secteur où les hélicoptères de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT) évoluent en **VOL TACT**ique (vite et proche du sol).